

06-80

Pour diffusion immédiate
Le 28 juillet 2006

LE GOUVERNEMENT MCGUINTY CRÉE UN GROUPE D'ACTION AFIN DE RÉDUIRE LES BLESSURES CHEZ LES JEUNES TRAVAILLEURS

Les adolescents et les jeunes qui entrent directement dans la main-d'œuvre sont ceux qui ont le plus de chances d'être blessés

TORONTO – Steve Peters, ministre du travail, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement McGuinty se tourne vers les jeunes et les experts pour qu'ils contribuent à la réduction des blessures et des décès qui surviennent sur le lieu de travail chez les jeunes qui entrent directement dans la main d'œuvre après avoir quitté l'école.

« Les blessures graves et mortelles surviennent le plus souvent chez les jeunes âgés de moins de 25 ans qui passent directement de l'école au monde du travail, a déclaré M. Peters. Nous offrons d'excellents programmes de prévention aux jeunes qui sont encore scolarisés, mais nous devons trouver des moyens d'atteindre les autres. Nous devons davantage concentrer nos efforts sur la prévention. »

Un Groupe d'action pour les travailleurs vulnérables de moins de 25 ans a été créé par le ministre afin d'aider à trouver des approches innovatrices visant à réduire les blessures et les décès qui surviennent sur le lieu de travail dans ce groupe démographique difficile à atteindre.

Le Groupe d'action est composé de jeunes, d'experts dans le domaine du marché du travail, de spécialistes et d'autres personnes impliquées dans l'identification de problèmes et la recherche de solutions pour cette partie vulnérable de la main-d'œuvre. Le ministre Peters présidera le groupe.

Ce groupe aura pour tâches :

- d'identifier les lacunes dans les communications, les connaissances ou les compétences qui pourraient être à l'origine des blessures et des décès qui surviennent sur le lieu de travail chez les jeunes ayant quitté l'école
- de trouver des pratiques exemplaires afin de mettre en place une stratégie coordonnée qui peut renforcer la sécurité sur le lieu de travail pour les jeunes travailleurs inexpérimentés
- de suggérer des méthodes, des stratégies et des processus visant à fournir de l'information appropriée en matière de santé et de sécurité et à sensibiliser les travailleurs de moins de 25 ans qui ne sont pas scolarisés

L'Ontario dispose de nombreux programmes excellents destinés aux jeunes Ontariennes et Ontariens qui sont encore à l'école. Par exemple, la santé et la sécurité font partie du curriculum obligatoire pour les élèves de la 9^e à la 12^e année en Ontario.

« Nous nous rangeons du côté des familles qui travaillent et voulons nous assurer que leurs fils et leurs filles reviennent chaque jour du travail sains et saufs, a ajouté M. Peters. C'est pourquoi nous nous concentrons sur les moyens à mettre en œuvre pour sensibiliser ce groupe démographique vulnérable, qui a plus de chances de se blesser au travail. »

-30-

Renseignements :
Susan McConnell
Bureau du ministre
416 326-7710

Lionel Tona
Ministère du Travail
416 326-1407

Available in English

www.labour.gov.on.ca